

# RESTITUTION DE L'ENQUÊTE CGT SUR LA BIOLOGIE MÉDICALE

La réforme des laboratoires de biologie médicale, issue de la loi HPST (2009) et de l'ordonnance BALLEREAU (2010), repose sur l'accréditation obligatoire des laboratoires. Tous devront l'être, à 50% de leur activité, dans chaque famille, pour 2016. L'accréditation totale est prévue pour 2020. Cette obligation, associée à des normes réglementaires extrêmement contraignantes, ne pourra se réaliser qu'au prix de regroupements, de restructurations, avec une automatisation maximale. Officiellement, cette réforme vise à améliorer la qualité du service aux patients.

L'enquête menée en début d'année 2014 par la CGT a permis de recueillir plus de 300 questionnaires de différents établissements publics ou privés. 300 réponses qui dévoilent une réalité bien différente. Retour sur les principaux enseignements de cette enquête.



① **Votre laboratoire a-t-il, été soumis à une restructuration ou à un regroupement au cours des deux dernières années ?**

**Pour 58%, c'est oui.**

(Pour 72%, des restructurations sont envisagées dans les mois à venir)

② **Diriez-vous que vos conditions de travail se sont dégradées au cours des deux dernières années ?**

a. Du point de vue des horaires ?

**Pour 73%, c'est oui.**

b. Du point de vue du rythme de travail ?

**Pour 94%, c'est oui.**

c. Avez-vous été contraint de changer de lieu de travail ?

**Pour 67%, c'est non.**

Un constat sans appel : La restructuration des laboratoires s'est faite sur le dos des professionnels. Accréditation rime avec recherche de rentabilité et intensification de la charge de travail pour chacun. On joue sur la conscience professionnelle des techniciens et sur leur sens du service public pour garantir la qualité du travail.

③ **Au cours des deux dernières années, quelles ont été les conditions d'emploi dans votre service ?**

a. Y-a-t-il eu des suppressions d'emploi ?

**Pour 71%, c'est oui.**

Cette réforme est menée de paire avec les restrictions budgétaires imposées aux établissements. L'accréditation des laboratoires se fait à moyens constants, alors que la démarche nécessite un travail considérable.

b. Y-a-t-il eu une augmentation de votre charge de travail ? **Pour 86%, c'est oui.**

c. Accroissement dû à l'augmentation de l'activité des établissements.

☛ Rappelons que 70% des diagnostics cliniques se font à partir des résultats de laboratoire !!!

**A noter** : la forte augmentation des prescriptions en soirée, la nuit, les week-ends...

Pourtant, la pénibilité des techniciens de laboratoire n'est pas prise en compte dans la Fonction Publique Hospitalière ! Départ en retraite à 62 ans, malgré un travail 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 !

#### ④ Votre métier a-t-il changé au cours des deux dernières années ?

- a. Avez-vous constaté des glissements de tâches ?  
**Pour 94%, c'est oui.** (Exemple : un poste de secrétaire médicale est tenu par un technicien de laboratoire).
- b. Avez-vous constaté un élargissement des missions qui vous sont confiées ?  
**Pour 91%, c'est oui.**
- c. Avez-vous reçu une formation en rapport avec l'évolution de votre métier ?  
**Pour 70%, c'est non.**

Du fait de la réforme de la biologie, de nouvelles tâches incombent aux techniciens : Informatisation, qualité, métrologie, etc... avec appareils de plus en plus performants. Élargissement des missions sans formation et avec moins de temps = stress accru et dégradation des conditions de travail.

### ANALYSE CGT :

Les restrictions budgétaires sont l'objectif, l'accréditation est le moyen, la dégradation des conditions de travail et la baisse de la qualité de service sont les conséquences. La privatisation des laboratoires menace des pans entiers du service public.

Dans ce contexte, le technicien de laboratoire s'adapte comme il peut, accroché à sa mission de soins dont il constate pourtant chaque jour la dégradation. Il est pris dans un engrenage d'exigences professionnelles absurdes qui vide le métier de sa dimension humaine, l'éloigne du patient, complexifie la nature même du travail. Les résultats sont très révélateurs d'un bouleversement du métier de technicien de labo et d'une énorme souffrance des personnels. Un lien direct doit être fait avec l'inscription urgente de ce risque dans l'item Risques psychosociaux (RPS) dans le document unique d'établissement. L'énorme décalage (73%) entre l'idée du métier (qualité service rendu) et le réel est un très grand risque psychosocial.

La piste de la formation est mise en évidence par le taux de 70% lié à l'absence de formation accompagnant l'évolution du métier. A noter qu'un tiers des réponses

#### ⑤ Pensez-vous que la mise en œuvre de la réforme des laboratoires ait amélioré la qualité du service rendu aux patients ?

##### **Pour 73%, c'est non.**

(10% pensent que oui et 17% sont sans avis).

Certains postes sont fermés pour répondre aux contraintes budgétaires. De ce fait, des examens peuvent être reportés, ce qui occasionne également, le report des résultats aux patients !

Conséquence : dégradation de la qualité de service.

montre un changement de lieu de travail associé à une augmentation de la charge de travail puisque plus de 2/3 ont constaté des suppressions d'emploi.

La cohésion des équipes est aussi attaquée.

Le technicien souffre d'un réel isolement. Les réponses édifiantes au questionnaire montrent à quel point le ressenti des professionnels est un véritable appel à l'aide. Pourtant, il n'y a pas de fatalité. **Partout où les techniciens de laboratoire se sont mobilisés avec la CGT, les directions ont dû plier.**

A partir de ces différents constats, de nombreux risques majeurs apparaissent. Cette réforme ne peut se poursuivre sans se préoccuper des dégâts collatéraux qu'elle peut provoquer sur les personnels.

La CGT invite tous les personnels des établissements de biologie médicale à s'appuyer sur ces résultats et à intervenir auprès de leur Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), en y associant le syndicat CGT, pour dénoncer cette situation.

Il est indispensable d'unifier ensuite ce mouvement, en portant les revendications au niveau national.

### LA MOBILISATION DES PERSONNELS S'IMPOSE POUR :

- ☞ Refuser la disparition des laboratoires de proximité et ses conséquences sur l'emploi,
- ☞ Exiger un niveau de qualité des résultats et du suivi des patients ne remettant pas en cause l'accès aux soins pour tous,
- ☞ Dénoncer les regroupements contre-nature imposés qui risquent de contribuer au démantèlement de l'hôpital public.



### PAROLES DE TECHNICIEN(NE)S :

- ☞ « A bientôt 39 ans de métier, j'observe que le rire est devenu rare au dessus des paillasses »
- ☞ « Le surcroît de travail dégrade nos conditions de travail, instaure la zizanie dans l'équipe. »
- ☞ « Pas de remplacement de longs arrêts. On doit toujours rendre des postes pour l'automatisation... »
- ☞ « Avec les horaires décalés, nous sommes seuls avec une charge de travail de plus en plus importante ce qui provoque du stress et une impossibilité de pouvoir s'appuyer sur le reste de l'équipe ! »
- ☞ « Comment allons-nous pouvoir tenir jusqu'à 62 ans dans ces conditions ? »